

No E.P.: 7626
Rue: Route d'Athenaz et route de Grenand

Commune: Avusy
Objet: Circulation
Date parution: 21.04.2026

ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la
circulation routière, du 18 décembre 1987,
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

À la suite de la construction des bâtiments et leur mise en service, (DD 317558), il convient de modifier la réglementation limitant le poids sur la dalle, afin de permettre la circulation des véhicules d'urgence.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports au 022 546 78 00.